

# CSS du Centre multi-filières exploité par la société SITA-SUD à Entraigues sur la Sorgue – 29 juin 2017

## MOTION DEPOSÉE PAR LES ASSOCIATIONS

*Environnement Entraigues, ADECV84320 (défense de l'environnement et du cadre de vie d'Entraigues),  
Saint Sat'Environnement, Association de protection et de défense des quartiers Nord du Pont de la Pierre.*

---


**Nous,**


**Collège des Riverains et associations de protection de l'environnement** siégeant à la CSS du Centre multi-filières d'Entraigues exploité par la société Suez RV Méditerranée (ex Sita-Sud) :


- **CONSTATONS** que nos craintes, (*dénoncées depuis bientôt 20 ans*), sont fondées suite aux contrôles inopinés de la DREAL :
  - o « Admission de déchets interdits » ;
  - o « Absence de contrôle visuel des chargements à l'entrée des sites mais aussi lors du déversement des déchets dans la zone d'enfouissement » ;
  - o Mise en demeure de la société Suez RV Méditerranée « de respecter les dispositions 9.1.2.1 et 9.1.3.3 de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016 » (nature des déchets admis et procédure lors de la livraison des déchets).
- **NOUS INDIGNONS** contre le non-respect des conclusions des commissaires enquêteurs et les réserves émises afin de protéger les riverains et habitants des communes voisines :
  - o Plus aucun déchet biodégradable admis (y compris les ordures ménagères en provenance de l'UVE de Vedène) ;
  - o Aucune admission de mâchefers sur le site ;
  - o Instauration d'un contrôle CONTINU des nappes phréatiques et de manière transparente (l'auto-surveillance par Suez ne suffit pas) ;
  - o MISE EN PLACE d'une veille sanitaire ;
- **RAPPELONS** que ce centre est situé sur une zone identifiée comme une ZNIEFF : site déclaré fragile en 2000 et à protéger. Pourtant, les services de l'état ont cautionné la suppression de protection réglementaire telle que la géomembrane de filtration ;
- **RAPPELONS** également que l'agglomération d'Avignon dont la qualité de l'air est parmi les plus mauvaises de la région est menacées de sanctions européennes ;
- **DÉNONCONC** le manque d'ambition de la politique de gestion des déchets en Vaucluse alors qu'il existe des alternatives à l'enfouissement par un meilleur tri (à la base et par les collectivités) ;
- **SOULIGNONS A NOUVEAU** que le stockage des déchets est la dernière priorité en matière de gestion des déchets.

Au nom du principe de précaution et par honnêteté morale et intellectuelle vis-à-vis des populations riveraines auprès desquelles les élus et les responsables de l'Etat s'étaient engagés pour une durée d'exploitation du CET de 15 ans, nous réitérons notre refus de voir se pérenniser et développer le centre multi-filières à proximité d'habitations et d'agglomérations, sur une ZNIEFF, sur une nappe phréatique à moins de 2m de profondeur et à moins de 300m d'une Sorgue classée Natura 2000.

Nous ne cesserons d'**ALERTER** les responsables et la population que lorsque les signataires de ce projet auront compris que leur responsabilité est engagée vis-à-vis de la santé des habitants et de la protection de l'environnement. Il est désormais temps que la population RIVERAINE soit respectée, que les élus locaux respectent leurs **PROMESSES** de 1998 (bientôt 20 ans DE MENSONGES) !

ADECV84320  


SAINTSAT ENVIRONNEMENT  


Ass Sauvegarde Entraigues  
  
APQNP  
